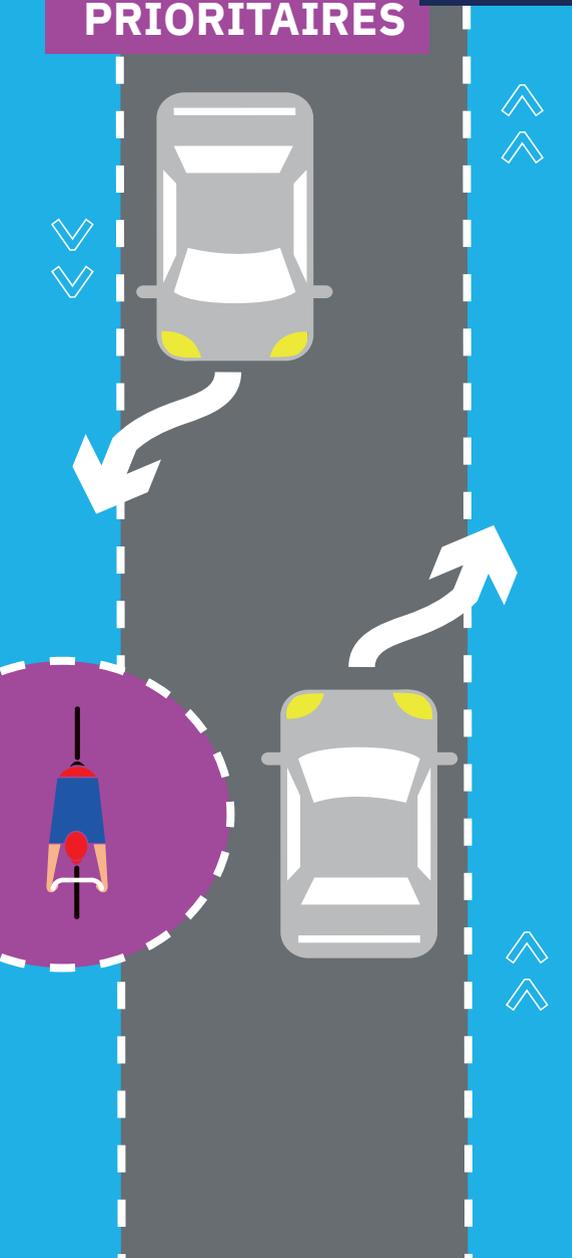


La chaussée à voie centrale banalisée

Fiche FC02

**CYCLISTES
PRIORITAIRES**

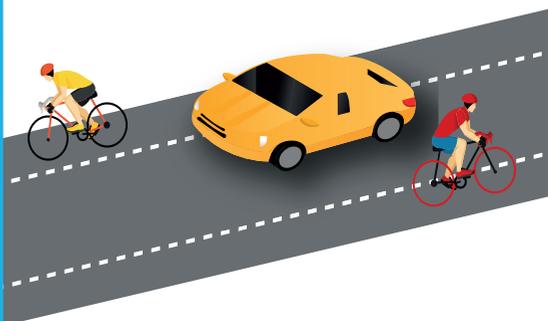
**CIRCULEZ EN
TOUTE SÉCURITÉ**



Déportez-vous
en cas
de croisement

Réduisez
votre vitesse

**Cyclistes
prioritaires**
sur bandes cyclables



↷ La chaussée à voie centrale banalisée

Qu'est ce que c'est ?

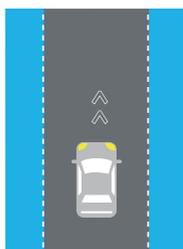
Une chaussée à voie centrale banalisée est une voie à double sens avec deux bandes larges. La chaussée est réduite afin de libérer les espaces sur lesquels peuvent circuler les vélos.

Pourquoi aménager une chaussée à voie centrale banalisée ?

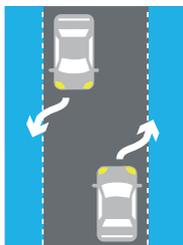
- > **Partager la voirie** entre les usagers
- > **Réduire la vitesse**
- > **Circuler en toute sécurité** (véhicules et cycles)
- > Donner la **priorité aux vélos**

Comment circuler ?

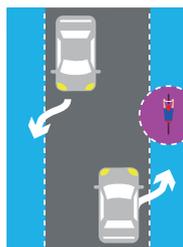
En voiture, différents cas de figure peuvent se présenter :



- 1 Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée
> Je circule sur la partie centrale de la chaussée.



- 2 Un véhicule se présente en sens opposé
> Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la bande cyclable et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même.



- 3 Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé
> Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Une fois l'autre véhicule croisé, je dépasse le cycliste.

